



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-68670>

Département(s) de publication : **77, 75, 93, 94**

Annonce n° **25-68670**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-16815

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 12/02/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune d'Emerainville

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21770169700013

Ville : Emerainville

Code postal : 77184

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 77, 75, 93, 94

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Contrôle, maintenance et entretien des aires collectives de jeux extérieurs et des équipements sportifs extérieurs

Type de marché : Services

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Les marchés ont été attribués par le pouvoir adjudicateur à la société KOMPAN ayant remis les offres régulières et économiquement les plus avantageuses pour chacun des lots. Les marchés démarrent à compter de la date de notification pour une durée initiale de 1 an reconductible 3 fois 1 an, soit au total 4 ans. Les montants maximum annuels sont les suivants : - Lot 1 Contrôle, maintenance et entretien des aires collectives de jeux extérieurs : 39 500 € HT - Lot 2 Contrôle, maintenance et entretien des équipements sportifs extérieurs : 15 500 € HT Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - référé contractuel : recours possible dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché ; - recours de plein contentieux: recours dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché. Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours : Tribunal Administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77008 Melun

Cedex, Tél : +33 160566630, Fax : +33160566610, adresse internet : <http://Melun.tribunaladministratif.fr>. - Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Paris, 5 rue Leblanc, F - 75911 Paris Cedex 15, Tél : +33 182524267, Fax : +33 182524295, courriel : ccira@paris-idf.gouv.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/06/2025